

Questions orales

sommes d'argent destinées au secteur de l'éducation. Ce sont les provinces qui ont le privilège de déterminer leurs priorités.

Par ailleurs, dans le contexte de nos négociations, c'est notre objectif de nous assurer que l'accessibilité soit maintenue dans la plus large mesure possible.

* * *

[Traduction]

LE PATRIMOINE CANADIEN

LES CÉLÉBRATIONS MARQUANT LE BICENTENAIRE DU
NOUVEAU-BRUNSWICK

M. Maurice Harquail (Restigouche): Monsieur le Président, ma question s'adresse également au secrétaire d'État. Il est peut-être approprié, en ce jour de la Robbie Burns, de poser des questions de nature historique. Je veux parler des célébrations qui marqueront le bicentenaire du Nouveau-Brunswick, sans oublier les réjouissances qui auront lieu dans la belle province voisine, avec les grands voiliers, pour souligner le 450^e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier à Gaspé. Ma question a trait aux projets du secrétaire d'État concernant les célébrations du 220^e anniversaire du Nouveau-Brunswick. Que fera précisément son ministère, notamment sur le plan financier?

[Français]

M. le Président: J'invite l'honorable ministre à répondre brièvement, si possible.

L'hon. Serge Joyal (secrétaire d'État): Bien sûr, monsieur le Président, nous avons accepté la demande qui nous a été transférée par le gouvernement du Nouveau-Brunswick de contribuer sur une base paritaire au financement des célébrations du bicentenaire. Le gouvernement du Canada fournira donc 2.6 millions de dollars pour les célébrations, et j'en profite pour exprimer aux citoyens du Nouveau-Brunswick mes meilleurs vœux de bicentenaire pour les prochains mois.

[Traduction]

M. Howie: Je remercie le secrétaire d'État de sa bienveillance à l'égard des citoyens du Nouveau-Brunswick.

* * *

● (1450)

LES FINANCES

LES DÉFICITS AUXQUELS FONT FACE LES PROVINCES DE
L'ATLANTIQUE

L'hon. J. Robert Howie (York-Sunbury): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Le ministre n'ignore pas que les provinces de l'Atlantique exploitent déjà à fond leurs possibilités de recettes, étant donné que l'assiette de l'impôt du secteur privé est assez réduite et qu'elles dépendent dans une large mesure des paiements de transfert d'Ottawa. Malgré des mesures d'austérité très strictes, les provinces de l'Atlantique devront faire face, cette année, à un déficit de trois quarts de milliard, à un important déficit de leur compte courant avec tout ce que cela implique.

Le ministre peut-il nous dire si cette question a été soulevée à la récente réunion des ministres des Finances ou si elle figurera à l'ordre du jour des prochaines rencontres et quelles solutions il propose?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, la question a effectivement été soulevée lors de la dernière réunion que j'ai eue avec mes collègues provinciaux, en décembre. J'ai eu encore, récemment, le plaisir de m'entretenir avec le ministre des Finances du Nouveau-Brunswick à ce sujet. Il est vrai que les provinces de l'Atlantique éprouvent beaucoup de difficultés à joindre les deux bouts. Si cela peut les consoler, j'éprouve également de graves problèmes du même ordre. Par conséquent, nous n'avons pas manqué de compatir.

Quant aux solutions, le député sait qu'il y a déjà de nombreux paiements et programmes de transfert, à commencer par la péréquation, sans parler des programmes administrés par mon collègue, le ministre de l'Expansion industrielle régionale. D'autre part, en révisant le produit national brut, nous avons réussi, cette année, à accroître dans une large mesure nos transferts aux provinces dans le domaine de la santé et de l'éducation.

Il n'y a évidemment pas de solutions immédiates à court terme. Nous ne pouvons pas résoudre nos problèmes sans une croissance économique dans toutes les régions du pays, surtout dans les provinces de l'Atlantique, où il faudra venir à bout des difficultés qui se posent dans le secteur de la pêche. Le député n'ignore pas que le ministre fédéral des Pêches a fait de l'excellent travail sur ce plan dernièrement, ainsi que dans le domaine des mines, de la prospection marine et de l'industrie forestière. Nous essayons de régler ces problèmes dans un climat de collaboration, mais il nous reste certainement de graves difficultés à résoudre.

ON DEMANDE AU MINISTRE DE LANCER UN NOUVEAU
PROGRAMME DE SUBVENTIONS

L'hon. J. Robert Howie (York-Sunbury): Monsieur le Président, je remercie le ministre de sa réponse. Étant donné que la situation financière désespérée des provinces des Maritimes peut avoir des répercussions désastreuses pour les habitants de cette région, le ministre a-t-il songé à prendre des mesures dans le genre des subventions d'ajustement des provinces Maritimes en attendant de pouvoir lancer un nouveau programme de développement en vue d'élargir l'assiette fiscale pour que ces provinces n'aient plus autant besoin de l'aide du gouvernement fédéral?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, le ministre des Finances du Nouveau-Brunswick a proposé plusieurs solutions. J'ai promis de les étudier. Comme il n'ignore certainement pas les difficultés financières du gouvernement fédéral, je ne peux évidemment pas dire au député que nous pourrions débloquer de grosses sommes d'argent. Nous étudions toutes les possibilités en tenant compte de notre propre situation qui, à bien des égards, est parfois plus difficile que celle de certaines provinces de l'Atlantique.